

Sujet : [INTERNET]

De : Bernard Lanes <bf.lanes@gmail.com>

Date : 15/11/2021 00:20

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

ne défigurons pas nos sites, paysages, de grâce ,même dans les départements limitrophes, tout autour de nos châteaux et églises remarquables. SAUVONS notre patrimoine plus-value de notre pays touristique . Epargnons ainsi SAVEILLE de toute dégradation et respectons des distances honnêtes et réalistes ! Pas de manœuvre hypocrite.

Avec toute ma haute considération

Bernard LANES

VMF 16,,32,47

Sujet : [INTERNET] ÉOLIENNES CHARENTE

De : Jean GLEMET <glemet16@gmail.com>

Date : 15/11/2021 07:52

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

à Madame la Préfète de la Charente,

Je suis membre des Vieilles Maisons Françaises, mais mon inquiétude dépasse ce cadre associatif. L'idéologie plaisante de production gratuite et non polluante d'électricité grâce à l'éolien est battue en brèche par des résultats écologiques et économiques nets décevants. On découvre que les éoliennes ont besoin de vent et de subventions pour fonctionner ... et sans vent ni aides il faut paradoxalement compléter ce dispositif par plus de centrales au charbon et augmenter le prix de l'électricité produite sans parler de la pollution.

Quelle tristesse de voir ce que sont devenus des paysages comme celui du théâtre des Bouchauds irrémédiablement gâché par un fond d'éoliennes anarchiques. Combien de lieux splendides et uniques devront ils être sacrifiés à l'établissement d'éoliennes subventionnées, produisant du courant plus cher ? Il existe des solutions alternatives moins coûteuses, moins polluantes et moins esthétiquement radicales, pourquoi ne pas y souscrire ? Veuillez agréer, Madame la Préfète, l'assurance de mes salutations distinguées.

Jean Glemet

glemet16@gmail.com

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Saveilles

De : Roger KLEIN <nadine.roger.klein@orange.fr>

Date : 15/11/2021 10:21

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Le 15 Novembre,

J'apprends que autour du site du Château de Saveilles un certain nombre d'éoliennes sont en demande de permis de construire.

Je ne suis pas opposé par principe à leur construction, mais proche d'un château du XV ème siècle classé elles vont ,compte tenu de leur grande hauteur, défigurées le paysage et son environnement pour des dizaines d'années, de plus leur immense pales déciment souvent , lorsque elles tournent, les oiseaux qui ne les voient pas, plus le bruit qu'elle émettent.

Je suis donc formellement opposé à ce que ces éoliennes puissent être construites à Saveilles et aux alentours.

Roger Klein

3 Route de la sablière

16600 Touvre

Sujet : [INTERNET] Désaccord pour implantation éoliennes

De : Brigitte de La Sayette <brigitte.delasayette@live.fr>

Date : 15/11/2021 10:29

Pour : "pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

Madame, monsieur,

Par ce courrier j'exprime mon désaccord à l'implantation d'éoliennes autour du château de Saveilles en Charente.

Notre région des Deux-Sèvres et du Nord Charente est déjà truffée d'éoliennes, qui représentent une véritable nuisance. Je suis souvent sur la route, et ces éoliennes, avec leur nombreuses pales qui tournent en perspective de la route me gênent pour conduire et me donnent même mal au cœur, en gênant ma vision.

Et je ne parle pas des autres nuisances.

Nous avons très suffisamment d'éoliennes dans la région, n'oublions pas qu'elles sont irréversibles et qu'elles seront impossibles à démonter.

Nos paysages sont suffisamment abîmés, une prise de conscience reste à faire, j'exprime fermement mon désaccord pour tous les projets éoliennes à venir.

Merci de tenir compte de mon courrier.

Brigitte de La Sayette

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows

Sujet : [INTERNET] Parc éolien des Chaumes - Paizay-Naudouin - ma Contribution

De : François de Chauvigny <fdechauvigny@gmail.com>

Date : 15/11/2021 12:35

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr, François de Chauvigny <fdechauvigny@gmail.com>

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur

MONSIEUR,

Vous devez interdire ce projet

pour

1 les éoliennes détruisent des vies , bruits , nuisances visuelles , nuisances des clignotements de sécurité ,

2 La fabrication n'est pas française

3 la fabrication est générateur de beaucoup de CO 2

4 l'environnement est totalement dégradé

5 il est impossible de calculer le prix du démantèlement , très cher et impossible pour certaines pièces qu'il faudra enfouir

6 La PROJECTION visuelle autour du château de Saveilles nuit considérablement à l'équilibre du site

7 Le prix est subventionné par les contribuables et les accords avec EDF sont inadmissibles , qui paye quoi ? nous encore et encore pour en plus défigurer la France
MAIS N'HÉSITEZ PAS À EN CONSTRUIRE DEVANT VOTRE PORTE UNE DIZAINE pour voir

....

j'espère que vous aurez la classe de refuser ce projet inique

merci de me tenir au courant

Et n'oubliez pas que la méthanisation coûte moins cher et donne du courant en continu

merci de m'avoir lu .

François de Chauvigny

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet de parc éolien des Chaumes Paizay Naudouin Embourie

De : Philippe d'Hémery Abrègement <philippe@labregement.com>

Date : 15/11/2021 16:43

Pour : <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Je suis **fortement opposé** à ce projet pour les raisons suivantes :

1° Impact fortement négatif sur la vie culturelle du château de Saveilles, en particulier sur les soirées d'été de « l'Opéra Clandestin », soirées qui depuis plusieurs années ont, entre autres, le grand intérêt d'initier à l'opéra un public très divers, et en particulier jeune. Ces soirées d'opéra se font en extérieur les nuits d'été et seraient gravement endommagées par le clignotement continu des éoliennes.

2° Les autres activités culturelles du château de Saveilles telles que les « Nuits au Château » et les visites guidées seraient également fortement compromises. Le tourisme aux alentours de Paizay Naudouin Embourie (« PNE ») en serait fortement affecté.

3° L'ensemble des habitants de PNE seraient tous aussi affectés par les nuisances des éoliennes : bruit, infrasons, champs électromagnétiques et risques pour leur santé. Comme l'a déclaré la Cour d'Appel de Toulouse le 8 juillet dernier, la justice française reconnaît désormais que les nuisances sonores et visuelles produites par les éoliennes constituent un trouble de voisinage. L'arrêt du 8 juillet 2021 de la Cour d'Appel de Toulouse reconnaît également la réalité du « syndrome des éoliennes » entraînant une altération de l'état de santé.

4° Ce projet aurait une autre conséquence négative pour les habitants de PNE : la perte de valeur de leur maison. Un agent immobilier de Ruffec, TIC Immobilier, a estimé la perte de valeur à entre 20% et 30 % pour les habitations dans un rayon de 2 kilomètres d'un parc éolien.

5° Impact néfaste sur la faune, en particulier les chauves-souris et les circaètes et sur les échassiers (hérons, aigrettes...) et sur les grues cendrées dont les couloirs de migration seraient affectés par ce projet des Chaumes.

6° Prise en charge limitée des coûts de démantèlement : le promoteur ne prend en charge le coût de l'enlèvement que de seulement une partie limitée des fondations, laissant une masse de ciment sur environ 3 à 4 mètres de profondeur et 20 à 30 mètres de diamètre par éolienne.

Pour toutes ces raisons je suis totalement opposé pour ce projet supplémentaire en Nord Charente déjà saturé par un excès d'éoliennes.

Je vous prie, Madame, Monsieur de bien vouloir agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Philippe d'Hémery
L'Abrègement
16 700 Bioussac
France

Dial : +33 (0) 5 45 31 84 73

Mobile : +33 (0) 6 03 70 18 57

Sujet : [INTERNET] Parc éolien des Chaumes - Paizay-Naudouin - ma Contribution

De : M L <mortimer.delassence@live.fr>

Date : 15/11/2021 18:43

Pour : "pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur

Monsieur,

La multiplication anarchique et abusive d'éolienne menace l'environnement et les paysages.

Nous avons quitté le Nord Deux-Sèvres où nous étions entourés par 18 éoliennes à tout juste 500m, pour nous installer en Vendée dans un coin où les éoliennes étaient à plus de 10KM de notre nouvelle résidence.

Hélas ! Nous sommes rejoints par plusieurs projets éoliens qui risquent de perturber une nouvelle fois notre vie quotidienne. Où pourrons-nous vivre dans l'avenir sans craindre les nuisances de santé (cf arrêt du 8 juillet 2021 prononcé par la Cour d'appel de Toulouse) et d'environnement causées par les éoliennes ?

Pour répondre à des directives européennes, le gouvernement a décidé de multiplier le nombre d'éoliennes par 2,5 d'ici à 2028. Les préfets ont reçu des instructions afin de ne pas bloquer les projets éoliens.

Concernant le côté financier de tel projet, on peut s'interroger sur les montages, sur la réalité économique : quelle entreprise peut s'engager sur 20 ans en garantissant un revenu non négligeable au propriétaire du terrain où l'éolienne sera implantée ! Et il y aurait bien d'autres arguments à développer comme le financement qui entraîne une hausse du KW pour le consommateur, ou l'intéressement de niveaux administratifs, ...

D'un point de vue technique et écologique, utiliser de l'électricité pour faire démarrer l'éolienne, ou pour la freiner lorsque le vent est trop fort, semble paradoxal !!! Quant au bilan carbone, il n'est pas vertueux. Et quid du recyclage, du béton dans le sol,

Et au niveau juridique, la situation est floue : qui est responsable du démantèlement, financier et effectif ?

Il est encore temps d'arrêter ce développement anarchique des éoliennes, d'autant plus que le gouvernement s'est décidé à développer des mini-centrales nucléaires qui permettront de maîtriser l'approvisionnement électrique, son coût et l'émission de carbone.

Persuadé de votre compréhension et de la décision défavorable qui en résultera, je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire-enquêteur, à toute ma considération.

Mortimer et Véronique de Lassence

Sujet : [INTERNET] Projet éolien château de Saveilles

De : TESSIER Vincent <vincentessier@yahoo.fr>

Date : 15/11/2021 21:49

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

A l'attention de Mr le préfet de Charentes

Cher monsieur,

Je me permets de vous écrire car je suis dans la stupéfaction suite à la nouvelle d'un projet éolien qui serait installé non loin du château de Saveilles. En effet je suis un des nombreux visiteurs venu dans cette région pour visiter ce magnifique château ainsi que son environnement qui serait anéanti, défiguré par ce nouveau projet éolien.

En plus de tout cela, de nombreux scientifiques parmi lesquels certains sont renommés dont le professeur Jancovici sont d'accord pour dire que l'énergie éolienne, de par son intermittence, n'est pas une énergie propre à faire diminuer la production des gaz à effet de serre car lorsqu'elle ne fonctionne pas il faut faire venir du gaz pour continuer de soutenir notre dépendance énergétique. C'est donc un non sens complet que de vouloir développer cette énergie sur notre territoire.

Je vous demande donc de militer de toute votre force contre ce nouveau projet afin de préserver cette belle campagne française si diverse et qui fait de notre pays ainsi beau pays. En espérant une réponse favorable de votre part sur un sujet si important pour laisser à nos enfants un pays dont ils seront fiers..

Vincent TESSIER, un visiteur ému de Saveilles